

# MISSION INSTITUTIONNELLE — COORDINATION

**La mission de coordination consiste : pour l'échelon local, à coordonner et à faciliter le fonctionnement de l'équipe de gestion et d'animation.**

Article 2.3 du Règlement Général

## Conditions

- Être adhérent·e de l'association
- Être âgé·e de 16 ans minimum
- Être élu·e à l'assemblée plénière locale

## La personne est garante

- De **la mise en œuvre du plan d'action local** : les objectifs de développement, de gestion, de formation et d'animation validés par l'assemblée plénière locale.
- Du **lien constant avec l'équipe régionale** afin d'assurer l'intégration des activités locales à celles de la région et de l'ensemble de l'association.
- De la **coordination des travaux de l'équipe** de gestion et d'animation.
- De **l'accueil** et de **la formation** des membres de l'équipe de gestion et d'animation.

## Modalités d'élection

- Candidatures individuelles.
- Elu·es lors d'un vote à bulletin secret.
- Majorité absolue des personnes ayant émargé.
- Une même mission ne peut pas être assurée par deux personnes.
- Une même personne ne peut pas assumer plus de 3 missions institutionnelles d'une même structure.

## La personne fait

- Anime l'équipe de gestion et d'animation et planifie ses travaux.
- Organise et anime le système de communication au sein de la structure locale d'activité.
- Coordonne la répartition des missions inhérentes à l'équipe de gestion et d'animation entre les différents membres.
- Organise les réunions à dimensions locales.

A noter : La personne est membre de l'équipe de gestion et d'animation et partage donc les différentes missions de cette dernière.

## Durée de mandat

On peut faire maximum 8 ans consécutifs (avec réélection tous les 2 ans). Après 8 années consécutives, on ne peut plus candidater pendant 2 ans.

## une année de coordination régionale au sein de l'asso

automne

hiver

printemps

été

**septembre : réunir l'équipe de gestion et d'animation** pour lancer les travaux de l'année, **planifier l'APL** et définir les priorités de l'année

**novembre - décembre :** animer le déploiement du plan d'action local, **accueillir et former** les nouvelles personnes au sein du groupe

**coordonner les équipes :** animer le déploiement du plan d'action local, transmettre les informations, anticiper...

**Juin : anticiper la rentrée,** mobiliser pour l'année prochaine, lors d'une rencontre de présentation des camps et du groupe

aux côtés de l'équipe, soutenir les camps

**septembre - octobre :** **réunir les équipes** de la structure, garantir la reprise des activités, lancer la stratégie de mobilisation

**Assemblée Plénière Locale :** **partager** les réussites, **projeter** les projets et les envies, **donner envie,** **mobiliser** au sein de l'équipe

**congrès :** aux côtés de l'équipe régionale, participer à l'évaluation et la projection du plan d'action, **soutenir la mobilisation**

**camps : participer et soutenir** la préparation des camps

**août : anticiper la rentrée du groupe.** Une journée, une soirée ou une visio au minimum pour actualiser "qui fait quoi"



# LES CONSEILS POUR BIEN VIVRE SON ENGAGEMENT

Retours d'élu.es et de salarié.es



## Prendre du plaisir dans son engagement :

- Ne te place pas dans une dimension sacrificielle, mais dans une démarche épanouissante.
- Choisis des missions qui te plaisent et correspondent à tes envies et appétences.

## S'organiser :

- Formalise les choses à l'écrit (coordination, répartition des tâches, diffusion des d'informations...).
- Tout se fera bien si tu t'organises et avances pas à pas.

## S'entourer et favoriser le travail d'équipe :

- Connecte-toi à des homologues ayant déjà occupé ou occupant encore cette fonction, et prends le temps de les rencontrer.
- Fais équipe : "Seul-e, on va vite, ensemble, on va plus loin".
- Tu fais partie d'une équipe et la SLA est un projet équipe !

## Rester à l'écoute et en lien :

- Essaie d'installer une relation de confiance avec ton équipe régionale
- Échange régulièrement avec la région et les autres groupes

## Commencer par l'essentiel

- Priorise les tâches simples et essentielles.
- Évite de te lancer dans des projets pharaoniques dès le départ.

## Prendre soin de toi :

- Préserve ton équilibre personnel, ne te surcharge pas
- Fixe-toi des objectifs réalistes et atteignables.
- C'est bien d'avoir des centaines d'idées mais pour être fière de ce qu'on fait il faut en concrétiser une ou deux.
- Un engagement pleinement investi et épanouissant vaut mieux que plusieurs engagements inachevés.

## Demander de l'aide :

- N'hésite pas à solliciter de l'aide ou des conseils auprès de tes pairs.

## Rester confiant.e :

- Ne pense jamais que c'est impossible !



ÉCLAIREUSES • ÉCLAIREURS  
DE FRANCE

## Et surtout : essayer de s'amuser !

- Prends du plaisir dans tes missions et choisis celles qui te motivent vraiment.
- L'important est de ne pas stresser inutilement, mais de savourer ton engagement associatif.